

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

142750

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0023861

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2951 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZAFZAF Ahmed Date de naissance :

Adresse : Chabi Fuelle

Tél. : 0661887693 Total des frais engagés : 2175,50 Dhs Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Rihy Fatima Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète de type 2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CNCA Le : 26.11.2022

Signature de l'adhérent[e] :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.10.21	CLS		300,- Dhs	Dr. HIND DRISI HOUARI Spécialiste en Endocrinologie et Nutrition Drs. HIND DRISI HOUARI Spécialiste en Endocrinologie et Nutrition 152, Boulevard Al qods, Résidence Dar Salwa, 2ème Etage, N°4 Casablanca
21.10.21	CLS		Généraliste	Dr. HIND DRISI HOUARI Spécialiste en Endocrinologie et Nutrition Drs. HIND DRISI HOUARI Spécialiste en Endocrinologie et Nutrition 152, Boulevard Al qods, Résidence Dar Salwa, 2ème Etage, N°4 Casablanca

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Omariva Casablanca Le 49 Lot 20 Casablanca Omariva ay Inara, An Oulad - Casablanca Tél: 05 22 52 36 29	21/10/22	1875,50

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

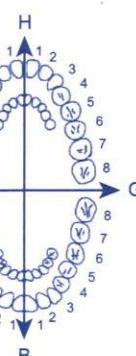
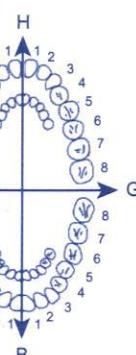
AUXILIAIRES MEDICAUX

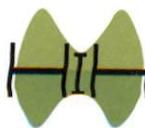
#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.

Rue Fotih Dilly

**ORDONNANCE**

43700 X3

traitement  
de  
03 mois

①

- Janvier 2011 Meilleur

1cp x 2/jr ap

déjeuner

et

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.

(SV)

78,70 x 2

44,70

②

Diamicron

60mg

78,70

1cp ct deuil j/j

petit déjeuner

78,70

③

Levemix 100

1cp/j

Dr. HIND IDRISI HOUARI  
Spécialiste en Endocrinologie  
Diabétologie et Nutrition  
152, Boulevard Al Qods, Résidence Dar  
Salwa, 2ème Etage, N°4 Casablanca

Signature

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.

Pharmacie Omariya Casablanca  
Rue 49 Lot Omariya Casablanca  
Hay Inara, Ain Chicha - Casablanca  
Tél: 05 22 52 35 20

Tél. : 0522 21 97 10 / 06 16 98 48 28 [Urgence] hind.houari.endo@gmail.com

152, Bd Al Qods, Résidence Dar Salwa, 2ème Etage, N°4 Casablanca

152، شارع القدس، إقامة دار السلوى، الطابق الثاني رقم 4 – الدار البيضاء

④

Levotyrox 25

63,00 x 3

⑤

Replij (300mcg)  
le petit dejey

TECPRODI

63,00

57,80 x 3

⑥

140lj le matin

TORVA 10mg

LOT : 1106  
PER : 07/24  
PPV : 57,80 DH

140lj le soir

⑦ Desolej 40mg

LOT : 1106  
PER : 07/24  
PPV : 57,80 DH

140lj le mat

1875,50

pharmacie Omariya Casablanca  
rue 41 Lot Omariya Mesquée Omari  
tay Inara, Ann Chack - Casablanca  
Tel: 05 22 52 38 29

63,00

LOT : 1106  
PER : 07/24  
PPV : 57,80 DH

63,00